

**PROCES-VERBAL  
DU COMITE DE PILOTAGE  
DE L'EUR ODYSSEE DU VENDREDI 6 MARS 2026  
*Adopté en COPIL du 5 mai 2026***

*Séance tenue en présentiel*

Etaient invité.e.s :

**MEMBRES PRESENTS DISPOSANT DU DROIT DE VOTE**

**Direction de l'EUR :** Julien ANDRIEU, Fanny VERKAMPT / **Direction laboratoire :** Lionel GOURICHON, Barbara MEAZZI (départ à 11h50), Thierry LONG / **Direction département :** Laurent FOURNIER (départ à 11h00), Dennis FOX, Isabelle PIMOUGET-PEDARROS, Gille FRIGOLI, Jennifer BASTART / **Autres membres :** Bruno DE CARA (départ à 11h00)

**Avaient donné procuration**

Marie LESCLINGAND & Isabella FERONI à Gilles FRIGOLI  
Véronique MAGRI à Fanny VERKAMPT  
Laurent FOURNIER à Thierry LONG (à partir de 11h00)

**AUTRES MEMBRES PRESENTS sans droit de vote**

Myrina MEUNIER - Secrétariat de séance : Monique VERRIERE

**MEMBRES EXCUSES ou ABSENTS**

Sandra PEREZ, Emmanuel TRIC, Christophe CHARLIER, Franck BRILLET, Jean-Christophe MARTIN, Yannick RUMPALA, Jules LEPOUTRE, Virginie RAYBAUD, Marie-Joseph BERTINI, Nicolas PELISSIER, Claudine BATAZZI, Serge QUILIO

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal du COSP-COPIL du 7 octobre 2025
2. Campagne ATER - PAST - MAST
3. Point d'information sur le budget de l'établissement
4. Budget Composante 2026
5. Cadrage sur les allocations aux diplômés
6. Budget IDEX 2026

M. Julien ANDRIEU ouvre la séance à 9 heures et rappelle l'ordre du jour.

**1- Approbation du procès-verbal du COSP-COPIL du 7 octobre 2025**

Il s'agit du procès-verbal de la séance commune COSP-COPIL du 7 octobre 2025. Il a également fait l'objet d'une validation par les membres du COSP lors de la séance du 30 janvier 2026.

**Le procès-verbal du COSP-COPIL du 7 octobre 2025 est adopté à l'UNANIMITE**

Mme Fanny VERKAMPT interroge les membres du COPIL sur la possibilité de ne valider que des relevés de décisions, plutôt que des procès-verbaux complets. Les membres considèrent que la retranscription des échanges apporte des précisions utiles sur les décisions adoptées et permet de rester informés en cas d'absence.

**2- Campagne ATER - PAST-MAST**➤ **Poste PAST-MAST – 2026/2027****Enseignants-chercheurs associés et enseignantes-chercheuses associées à mi-temps (PAST/MAST)**

Une demande de renouvellement d'un contrat MAST est sollicitée par le département disciplinaire (DD) de psychologie et le laboratoire LAPCOS. Elle concerne un enseignant en poste depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, spécialiste en sociologie et ergonomie des technologies numériques. Il intervient au sein de 2 parcours de master mutualisés et encadre des stages.

**La demande de renouvellement du poste de MAST (à 50 %) au sein du DD de psychologie / LAPCOS est approuvée à l'UNANIMITE**

➤ **Postes ATER – 2026/2027**

M. Julien ANDRIEU et Mme Fanny VERKAMPT font un rappel des règles d'attribution et informent de l'enveloppe accordée à l'EUR.

**Règles d'attribution**

Lorsqu'un support de poste est laissé vacant en raison d'un départ à la retraite ou d'une mutation, l'établissement procède en 3 étapes :

- ⇒ Année N : compensé en heures complémentaires,
- ⇒ Année N+1 : compensé par un ATER,
- ⇒ Année N+2 : recrutement.

Les EUR reçoivent chaque année la notification d'une enveloppe qui :

- ⇒ Peut être différente du volume de supports de poste disponibles,
- ⇒ Pourrait permettre de (re)déployer en interne selon les besoins prioritaires des EUR (cf. échanges avec la VP RH).

Par ailleurs, des supports complémentaires peuvent être accordés pour réduire la pression des équipes pédagogiques engagées dans des actions stratégiques de l'établissement tels que le CPES (Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures) ou en financement externe (obtention ANR).

Enfin, il est rappelé la règle de calcul suivante : 2 postes ATER à temps plein = 3 postes ATER à mi-temps.

**Enveloppe**

L'EUR ODYSSEE s'est vu attribuer une enveloppe de **5 postes temps plein ainsi que 2,5 supports complémentaires** liés au CPES et à EFELIA.

Après ce rappel, il convient de passer à l'examen des demandes.



➤ **Demande ATER – Composantes IUT/ODYSSEE**

Il s'agit d'une demande de l'IUT. Un avis est requis sur le profil recherche de cette demande en adéquation avec les thématiques de l'EUR ODYSSEE.

Département disciplinaire Laboratoire / CNU	Argumentaires
INFORMATION-COMMUNICATION Laboratoire Sic.LAB CNU 71 - <b>Sociologie du journalisme</b> Quotité : 100 % (renouvellement)	Au plan de la recherche, le/la candidat.e s'impliquera, dans la mesure de son temps disponible, dans les projets portés par le laboratoire SIC.Lab Méditerranée, notamment ceux en lien avec le chantier 2, plus particulièrement les travaux sur la transformation numérique des médias d'actualité (IA, data, plateformes, etc.) et leurs interactions avec les logiques socioéconomiques des industries culturelles et créatives (ICC). Il/elle participera au séminaire doctoral de l'unité et s'associera par ailleurs à l'organisation des manifestations scientifiques et publications liées à ces thématiques de recherche

**Les membres du COPIL émettent un avis favorable à l'UNANIMITE à cette demande d'ATER en Sociologie du journalisme au vu de son profil recherche**

➤ **Demandes ATER - Composante ODYSSEE**

**Demandes de postes d'ATER liées au CPES et à EFELIA**

Il convient de rappeler que ces 2,5 postes sont demandés dans le cadre de l'accroissement des besoins en enseignements liés au CPES. Le demi-poste lié à EFELIA est, quant à lui, déjà financé.

Ces postes ne sont pas inclus dans l'enveloppe des 5 postes attribués à l'EUR.

Département disciplinaire Laboratoire / CNU	Quotité	Classement hors enveloppe	Argumentaire
SOCIOLOGIE-DEMOGRAPHIE Laboratoire GREDEG / EUR ELMI CNU 19 - <b>Sociologie</b>	50 %	1 <sup>er</sup> ex aequo	EFELIA financé
SOCIOLOGIE-DEMOGRAPHIE Laboratoire URMIS CNU 19 - <b>Sociologie</b>	100 %	1 <sup>er</sup> ex aequo	CPES
HISTOIRE Laboratoire CEPAM CNU 21 - <b>Histoire ancienne et médiévale</b>	100 %	1 <sup>er</sup> ex aequo	

**Les membres du COPIL décident à l'UNANIMITE de classer 1<sup>er</sup> ex aequo très prioritaires les demandes de postes liées au CPES et à EFELIA**

L'EUR compte sur un renouvellement à l'identique de la campagne 2026 avec la mise à disposition de deux postes en compensation des heures données pour le CPES par les départements d'Histoire et de Sociologie.



**Demandes de postes d'ATER**

Pour cette campagne, l'EUR a reçu **8 demandes de postes** :

CNU	Nature du poste	Labo.	Quotité	Support	Argumentaires
16	Psychologie sociale	LAPCOS	100 %	Oui	Départ en retraite MCF en septembre 2025
16	Psychologie du travail et des organisations	LAPCOS	100 %	2027	Départ en retraite PR prévu en septembre 2026
19	Sociologie-démographie	URMIS	100 %	Non	Décharges et détachements
20	Anthropologie-Ethnologie	LAPCOS	50 %	Non	Décharges et détachements
22	Histoire de l'environnement et des sciences (mondes méditerranéens, XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s.)	CMMC	100 %	Oui	Mutation suite promotion en septembre 2025
22	Histoire du patrimoine artistique en Méditerranée (XVI <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> s.)	CMMC	100 %	Oui	Départ en retraite MCF en septembre 2025
22	Histoire transnationale de l'Europe (XVIII <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> s.)	CMMC	50 %	Non	Décharges et détachements
23	Géographie	ESPACE	50 %	2027	Décharges et détachements

Soit un total ramené à **7 postes** avec **5 postes** à 100 % et 3 postes à 50 % correspondant à **2 postes** conformément à la règle de calcul énoncée précédemment. Le total des demandes (7) étant supérieur au nombre de postes attribués à l'EUR (5), une discussion s'avère nécessaire pour les prioriser.

M. Julien ANDRIEU et Mme Fanny VERKAMPT proposent deux axes de discussions :

**Option 1 (adoptée en 2025-2026)**

- ⇒ Un premier vote sur les 3 demandes en correspondance directe avec des postes libérés depuis un an (retraite, mutation). Il s'agit de « sanctuariser » ce type de demande.
- ⇒ Un second vote permettant d'interclasser le reste,
- ⇒ Votes spécifiques puis sur l'ensemble du tableau (classement définitif).

**Option 2**

- ⇒ Discussion sur les besoins, indépendamment ou non, des départs en retraite avec un éventuel redéploiement des postes (cf. échanges avec la VP RH),
- ⇒ Vote sur l'ensemble du tableau (classement définitif).

**Les membres du COPIL votent à l'UNANIMITE pour la première option**

M. Julien ANDRIEU et Mme Fanny VERKAMPT invitent les directeur.rices de département et de laboratoire à présenter leurs besoins ; l'ensemble des fiches de poste ayant été préalablement transmis aux conseillers du COPIL.

Tour de table**➤ CNU 16 - Psychologie - LAPCOS**

Mme Jennifer BASTART indique que 2 postes d'ATER sont demandés auprès de l'EUR ODYSSEE, soutenus par le laboratoire LAPCOS.

En psychologie sociale (100 %)

L'équipe de psychologie sociale fait face à un déficit de postes pour soutenir sa part dans la maquette Licence et celle du parcours Master PST pour l'année universitaire 2026-2027. Il s'agit de compenser un départ à la retraite en septembre 2025 et une décharge administrative notamment.

En psychologie du travail et des organisations (100 %)

La demande d'ouverture d'un poste d'ATER à temps plein vise à soutenir l'équipe face à un déficit d'encadrement particulièrement important. Un tel poste contribuerait à en atténuer significativement les effets (avec anticipation d'un départ à la retraite à la rentrée prochaine).

➤ **CNU 19 - Sociologie - URMIS (100 %)**

M. Gilles FRIGOLI indique que plusieurs facteurs (délégations et modulations de service, responsabilités pédagogiques et administratives) concourent à placer le département en grande difficulté pour l'année 2026-2027. Ces difficultés compromettent la possibilité d'assurer l'ensemble des enseignements prévus dans les maquettes de licence et de master. De plus, le département fait face à des difficultés chroniques dans son recrutement de vacataires car le vivier local (personnes capables d'enseigner la sociologie) est très restreint.

➤ **CNU 20 - Ethnologie-Anthropologie - LAPCOS (50 %)**

M. Laurent FOURNIER indique que depuis 2024, la plupart des collègues du département ont effectué plus de 300 HeqTD/an pour maintenir malgré tout le plan de formation. Dans un département de très petite dimension, cela génère une pression sur les EC en poste qui en arrivent à se censurer et à ne plus être candidats à des CRCT ou à des délégations dans les organismes de recherche.

Le recrutement d'un ATER à 50 % à compter de septembre 2026, dans l'attente d'un poste de MCF pour remplacer la collègue absente depuis 2015, paraît extrêmement important pour remédier à cette situation problématique.

➤ **CNU 22 - Histoire - CMMC**

Mme Isabelle PIMOUGET-PEDARROS indique que le DD d'Histoire sollicite 3 postes d'ATER soutenus par le laboratoire CMMC.

En Histoire de l'environnement et des sciences (mondes méditerranéens, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) (100 %)

Ce poste d'ATER est en effet absolument indispensable, compte tenu de la situation actuelle de la sous-section d'histoire moderne, pour compenser **un départ en mutation** ainsi que de nombreuses décharges (ERC, VP, ROSP). Avec 4 EC en service, la section ne pourra, en effet, pas faire face à une charge pédagogique calculée sur la base de 6 EC à temps plein au moment de l'accréditation. Ce poste d'ATER, préfigurant une demande de MCF titulaire qui sera déposée lors de la campagne 2026-2027, vise à développer les enseignements dans le champ de l'histoire environnementale, particulièrement dynamique ces dernières années dans la recherche en histoire moderne et très demandé par les étudiants de licence et de master.

En histoire du patrimoine artistique en Méditerranée (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) (100 %)

Ce poste d'ATER est nécessaire pour compenser **un départ à la retraite en septembre 2025**. Ce support préfigure une demande de MCF titulaire qui sera déposée lors de la campagne 2026-2027 avec un profil innovant qui aura été testé. Ce poste doit permettre de développer des partenariats nouveaux entre le CMMC et le LAPCOS, ainsi qu'entre les EUR ODYSSEE et CREATES intéressées par les questions patrimoniales et artistiques tant au niveau de leurs axes de recherche que de leurs formations pédagogiques.

En histoire transnationale de l'Europe (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) (50 %)

Le demi-ATER permettra de compenser dans l'immédiat les diverses décharges. De plus, à la rentrée 2026-2027 prendra fin une allocation doctorale avec monitorat (64h). Pour faire face à ce déficit, une part importante des enseignements d'histoire moderne de licence sont confiés à des chargés de cours qui, employés à temps plein dans le secondaire, exercent des contraintes majeures sur l'élaboration des EDT. Enfin, les EC de la 22<sup>e</sup> section encadrent les trois quarts des mémoires de M1 de la mention Histoire Civilisations Patrimoine (22 sur 36), représentant une charge supplémentaire importante.

**CNU 23 - Géographie - ESPACE**

M. Dennis FOX indique que la charge pédagogique du département de géographie, qui porte de nombreux diplômes (dont les Msc voulus par la gouvernance), pèse sur la capacité à assurer les services décentement et représente un frein aux activités de recherche dans un contexte qui est très favorable aux thématiques sur l'urbanisation, les risques environnementaux et les nouvelles technologies d'IA appliquées à l'environnement et les milieux artificialisés. Le recrutement d'un ATER à mi-temps est donc essentiel pour compenser notamment les décharges de 2 EC aux profils difficiles à remplacer par des extérieurs.

Après ces présentations, la discussion est ouverte.

Conformément au choix de l'option 1 votée précédemment sont mis au vote les 3 postes sanctuarisés relatifs à des départs à la retraite et/ou en mutation-promotion.

Département disciplinaire	Laboratoire	Section CNU	Profil	Quotité	Classement enveloppe	Avis
HISTOIRE	CMMC	22	Histoire de l'environnement et des sciences (mondes méditerranéens, XVIe-XVIIIe siècle)	100 %	<b>1 ex aequo</b>	TP
HISTOIRE	CMMC	22	Histoire du patrimoine artistique en Méditerranée (XVIe-XXe siècle)	100 %	<b>1 ex aequo</b>	TP
PSYCHOLOGIE	LAPCOS	16	Psychologie sociale	100 %	<b>1 ex aequo</b>	TP

**Les membres du COPIL classe à l'UNANIMITE ces 3 postes 1<sup>er</sup> ex aequo et très prioritaires**

Il s'agit ensuite de classer les demandes restantes, en optant pour soit 2 temps plein ou 3 mi-temps.

Pour éclairer les votes, la direction de l'EUR ODYSSEE projette un tableau synthétisant les données relatives à la charge pédagogique et au potentiel pédagogique de chaque département ou équipe. Ces données sont extraites des arguments fournis par les directions de départements en accompagnement des demandes de supports ATER. Il est demandé aux conseillers de veiller à tenir compte, dans leurs réflexions, des informations obtenues par les directions de département après l'envoi des fiches argumentaires. Ces récentes informations, exprimées en séance, soulignaient de nouveaux besoins et modifiaient de facto les données projetées.

M. Laurent FOURNIER plaide pour l'octroi de deux postes (à 100 %) aux deux départements non encore pourvus, à savoir la géographie et l'ethnologie-anthropologie. M. Gilles FRIGOLI, qui remercie la direction de l'EUR pour le travail réalisé, rappelle que les postes pourvus pour la sociologie sont ceux relatifs au CPES et à EFELIA et qu'ils ne sont pas pris en compte dans l'enveloppe de l'EUR. Il serait plutôt favorable à 3 postes à mi-temps, en incluant la sociologie.

Mme Jennifer BASTART, qui demande aussi un second poste en psychologie, indique que le département aura beaucoup de difficulté à recruter sur un poste à mi-temps ; Nice n'étant pas du tout une ville attractive en raison du coût de la vie. M. Thierry LONG est également favorable à un partage pour 3 postes à mi-temps. Par ailleurs, bien qu'un poste vacant soit compensé par des heures supplémentaires, il est demeure préférable de disposer d'un poste d'ATER pour ne pas altérer la qualité de la recherche au sein des laboratoires.

Suite à ces arguments, le vote est ouvert. Des bulletins de vote préremplis sont distribués. Il s'agit de classer les demandes restantes en les priorisant comme suit :

- 1 vote non prioritaire est pondéré x 1
- 1 vote prioritaire est pondéré x 2
- 1 vote très prioritaire est pondéré x 3

**Résultats du vote :**

CNU	Département disciplinaire	Laboratoire	Quotité	Nombre de voix – 14 votants			TOTAL PONDERE	Résultats
				NP (*1)	P (*2)	TP (*3)		
16	Psychologie du Travail et des Organisations	LAPCOS	100 %	1	5	8	35	3
19	Sociologie-démographie	URMIS	100 %	1	3	10	37	1
20	Anthropologie-Ethnologie	LAPCOS	50 %	1	8	5	32	4
22	Histoire transnationale de l'Europe (XVIIIe-XXe siècle)	CMMC	50 %	2	9	3	29	5
23	Géographie	ESPACE	50 %	0	6	8	36	2

A l'issue du résultat des votes et des précédents débats où l'ensemble des conseillers se sont montrés favorables à 3 postes à mi-temps, Mme Jennifer BASTART pour la psychologie sociale et du travail indique de nouveau qu'un poste à mi-temps aura beaucoup de difficulté à être pourvu et préfère se désister du classement au profit d'un autre département. Ce choix est motivé par un précédent (support ATER mi-temps octroyé à la psychologie sociale en remplacement d'un support temps plein demandé qui n'avait pu être pourvu) ayant occasionné la perte d'un support pour la composante. Mme Jennifer BASTART rappelle que lors de cette précédente campagne, la demande ATER du département Anthropologie-Ethnologie avait été classée juste derrière celle de l'équipe de psychologie sociale.

Dans le même esprit, M. Gilles FRIGOLI pour la sociologie accepte que le poste demandé à temps plein passe à 50 %.

Ces intentions en faveur du collectif, largement saluées par la direction de l'EUR et les autres membres du COPIL, conduisent au classement intermédiaire suivant :

CNU	Département disciplinaire	Laboratoire	Quotité	Classement intermédiaire
19	Sociologie-démographie	URMIS	50 %	1
23	Géographie	ESPACE	50 %	2
20	Anthropologie-Ethnologie	LAPCOS	50 %	3
16	Psychologie du Travail et des Organisations	LAPCOS	100 %	4
22	Histoire transnationale de l'Europe (XVIIIe-XXe siècle)	CMMC	50 %	5

**Les membres du COPIL valident le classement des 5 demandes de postes ci-dessus et les jugent très prioritaires à l'UNANIMITE**



**Un vote final est organisé pour valider l'ensemble des demandes de postes :**

Département disciplinaire	Laboratoire	Section CNU	Profil	Quotité	Classement enveloppe	Avis
HISTOIRE	CMMC	22	Histoire de l'environnement et des sciences (mondes méditerranéens, XVIe-XVIIIe siècle)	100 %	<b>1 ex aequo</b>	TP
HISTOIRE	CMMC	22	Histoire du patrimoine artistique en Méditerranée (XVIe-XXe siècle)	100 %	<b>1 ex aequo</b>	TP
PSYCHOLOGIE	LAPCOS	16	Psychologie sociale	100 %	<b>1 ex aequo</b>	TP
SOCIOLOGIE- DEMOGRAPHIE (avec ELM1)	URMIS/GREDEG	19	Sociologie	50 %	<b>4</b>	TP
GEOGRAPHIE	ESPACE	23	Géographie : modélisation spatiale	50 %	<b>5</b>	TP
ETHNOLOGIE- ANTHROPOLOGIE	LAPCOS	20	Ethnologie et anthropologie générale	50 %	<b>6</b>	TP
PSYCHOLOGIE	LAPCOS	16	Psychologie du Travail et des Organisations	100 %	<b>7</b>	TP
HISTOIRE	CMMC	22	Histoire transnationale de l'Europe (XVIIIe-XXe siècle)	50 %	<b>8</b>	TP

**Soit 3 postes à 100 % + 3 postes à 50 % = 5 postes à 100 %****Les membres du COPIL votent le classement à l'UNANIMITE****3- Point d'information sur le budget de l'établissement**

M. Julien ANDRIEU et Mme Fanny VERKAMPT souhaitent faire un point d'information sur le budget de l'établissement.

Le fonds de roulement est passé à 18,1 M€ fin 2025 et est estimé à 9,9 M€ fin 2026. Cette baisse continue est liée à des prélèvements importants en 2025 et il en sera de même en 2026, ce qui conduit à un niveau estimé fin 2026 en dessous du seuil prudentiel de 15 jours. Ceci est à corrélérer avec une augmentation de la masse salariale pour 8 M€ dont 4,9 M€ sont non compensés.

En ce qui concerne la trésorerie, malgré une diminution par rapport à 2025, elle représente encore près de deux mois de fonctionnement.

Afin de limiter cette dégradation, la gouvernance envisage d'augmenter les prélèvements sur certaines ressources, avec pour objectif de maintenir le niveau du fonds de roulement au-dessus de 10 M€.

- Les nouveaux « efforts » budgétaires supplémentaires porteront sur la dotation allouée aux laboratoires.
- Les diplômes universitaires (DU) feront l'objet de nouvelles règles de gestion en incluant un coût support.

Ces évolutions devraient avoir un impact direct sur le fonctionnement et les ressources des DU rattachés à l'EUR.

La gouvernance a mis en place une série de réunions (VPs, directeurs de composantes, responsables de portail) pour réfléchir à des restructurations de long terme pour compenser la baisse pérenne de la dotation et afin d'éviter le recours à des mesures d'urgence répétées :

- Sur la pédagogie
  - Objectif d'économie de 2 M€ par réduction d'HEqTD, soit 6,6 % de l'offre de formation. Cette diminution (en mutualisant, en proposant moins d'options, en veillant aux DU déficitaires, ...) ne sera pas nécessairement également répartie.
  - Alignement avec les exigences du ministère sur le pilotage de l'offre de formation et les indicateurs de formations "*fragiles*".
- Sur les chaînes métiers

Le DGS et la VP RH mènent une réflexion sur l'organisation de l'établissement afin d'en améliorer l'efficacité. L'objectif est de trouver le juste équilibre entre directions centrales et services de proximité au sein d'une université qui compte sur 15 campus.

Ces orientations s'inscrivent dans une logique d'ajustement des ressources et de meilleure maîtrise des équilibres financiers.

#### 4- Budget Composante ODYSSEE 2026

Mme Myrina MEUNIER présente le budget 2026 notifié à la composante ODYSSEE.

Elle rappelle que les recettes proviennent :

- Du nombre d'inscriptions en apprentissage
- Du nombre d'inscriptions en DU et CU (l'inscription est gratuite pour les étudiants déjà inscrits dans une autre formation de UniCA)

Bien que l'établissement ait abandonné en 2026 le prélèvement des 5 % sur ces recettes, il a mis en place une retenue de 20 % sur la taxe d'apprentissage perçue par l'EUR. De même, pour les DU, un coût support a été appliqué, calculé sur les HeqTD comprenant des frais liés au patrimoine et de gestion (utilisation des salles, ...) et non sur le nombre d'étudiants comme pour l'apprentissage.

Au total, le budget 2026 s'élève à 137.927€ contre 153.761€ en 2025 auquel il faut déduire les dépenses incompressibles relatives à la masse salariale et autre dépenses (jurys de thèse, missions, CNU, allocations aux formations) laissant un disponible de 6.042 €.

Pour pallier un manque de ressources propres, quelques solutions immédiates sont avancées :

- Discussion avec la gouvernance concernant le DU PAD, dont les cours se déroulent à Mouans-Sartoux, et pour lequel une convention de location de locaux, d'un montant de 8.000 €, devrait permettre de ne pas appliquer de coût support pour ce diplôme.
- Par ailleurs, l'EUR est susceptible de rapatrier un reliquat du CFA 2023-2024 d'un montant estimé entre 40.000 et 60.000 €.

En réponse à la question sur une éventuelle augmentation des droits d'inscription, il a été précisé que ceux-ci sont réglementés, mais qu'une hausse reste possible pour les DU et CU, tout en veillant à ce que ces formations restent attractives.

Mme Fanny VERKAMPT remercie Mme Myrina MEUNIER pour tout ce travail financier.

#### **5- Cadrage sur les allocations aux diplômés**

Suite aux échanges intervenus lors d'une précédente instance concernant l'utilisation des allocations attribuées aux formations de licence et de master de l'EUR, la direction de l'EUR a souhaité élaborer une note de cadrage budgétaire pour l'emploi des allocations des formations.

Mme Isabelle PIMOUGET-PEDARROS et M. Jean-Christophe MARTIN se sont associés à cette démarche en contribuant à sa rédaction.

Cette note a ensuite été transmise aux membres du COPIL, afin de recueillir leurs avis et d'alimenter les discussions. Aucune remarque particulière n'a été émise.

Il est précisé que ces allocations ne sont pas nécessairement pérennes : leur existence et leur montant dépendent des ressources propres de l'EUR, qui s'efforce de les maintenir.

**Les membres du COPIL votent à l'UNANIMITE  
la note de cadrage sur les allocations aux diplômés**

#### **6- Certificat universitaire ODYSSEE - Prime**

Mme Fanny VERKAMPT revient sur une question qui a été posée en COSP restreint concernant l'attribution d'une prime à un.e responsable de certificat universitaire (CU). Elle indique que l'EUR souhaite soutenir le déploiement des CU.

Pour rappel, en 2024-2025, il y avait des inscrits au CU RSE et la composante n'avait pas perçu les recettes associées. Face à ce constat, Mme Myrina MEUNIER a donc engagé un travail avec les services de scolarité et les services financiers pour déterminer la procédure d'appel. Celle-ci étant à présent clarifiée, l'EUR ODYSSEE a procédé à une demande de titrage à l'agent comptable, lequel fléchera pour 2025-2026 le montant des recettes des CU vers ODYSSEE. Ceci pourrait représenter 557 euros pour le CU RSE. Aucune recette en revanche pour le CU Discrimination car il n'y a pas d'inscrit hors étudiants UniCA (dont l'inscription est gratuite). Par ailleurs, puisque les CU sont mutualisés avec le Switch, aucun coût support n'est prélevé contrairement aux DU.

La direction de l'EUR interroge les membres du COPIL sur la mise en place d'une prime pour le porteur.se d'un CU au même titre que le DU. Cette prime est de 12 HeqTD.

La question sur la mise en place d'une prime pour le porteur.se d'un CU mutualisé avec le SWITCH est soumise au vote.

**La mise en place d'une prime pour le porteur.se d'un CU mutualisé avec le SWITCH  
est validée avec 6 voix pour et 5 abstentions**

Dans cette perspective, il convient ensuite de préciser les conditions et la méthode de calcul du montant de cette prime :

- **Option 1** - Alignement sur le référentiel EQHO
- **Option 2** - Alignement sur le même fonctionnement de la prime pour les DU

Les conditions de versement de la prime sont les suivantes :

- Veiller à un alignement avec les primes EQHO en cas de co-responsabilité : une prime globale à répartir si co-responsabilité.
- Veiller à un alignement avec les DU : prime versée uniquement si les recettes le permettent

Les conditions d'octroi de la prime décrite ci-dessus sont validées comme suit :

- 1 voix pour l'option 1 - Alignement sur le référentiel EQHO
- **5 voix pour l'option 2 - Alignement sur le même fonctionnement de la prime pour les DU**
- 5 abstentions

**Le montant de la prime prévue pour le porteur.se d'un CU mutualisé avec le SWITCH sera aligné sur le même fonctionnement que la prime pour le porteur.se d'un DU**

## 7- Budget IDEX 2026

La séance ayant été très dense, ce point est reporté lors d'un prochain COPIL.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Julien ANDRIEU remercie les membres et lève la séance à 12 heures 45.

Université Côte d'Azur  
Ecole Universitaire de Recherche ODYSSEE  
**Société et Environnement**  
Directeur  
**Julien ANDRIEU**

